

Europe Centrale : nouveaux eldorados logistiques ?

L'ouverture, en mai 2004, de l'Union Européenne à dix pays de l'Europe Centrale pose, incontestablement, la question du glissement du barycentre logistique. Pourtant, la délocalisation des centres de production en Pologne, République Tchèque, Hongrie et plus récemment en Slovaquie n'est pas un phénomène récent.

C'est au milieu des années 1990 que la France s'engage, à l'instar de ses voisines occidentales, dans un mouvement de délocalisation de ses sites de production au profit de certains pays d'Europe Centrale. L'exemple le plus frappant concerne sans aucun doute Renault qui a implanté, il y a une trentaine d'années déjà, une de ses usines en Slovénie, à Novo Mesto. La grande distribution n'a pas tardé à emboîter le pas à l'industrie automobile, véritable baromètre logistique.

En 2004, la France compte plus de 1 500 filiales installées dans cette zone géographique représentant 300 000 salariés. Logiquement, les pays d'Europe Centrale tirent profit d'une main d'œuvre meilleur marché même si les exigences actuelles en termes de formation du personnel atténuent l'attractivité de ces contrées qui ne sont pas aussi nouvelles qu'il n'y paraît. Incontestablement, ce mouvement de délocalisation des centres de production devrait se poursuivre. Les industriels français sont en effet confrontés en permanence à l'arbitrage coût de main d'œuvre / coût de transport.

La question peut se poser, par ailleurs, pour la logistique de distribution. Quel sera l'impact de l'intégration de ces nouveaux bassins de consommation ?

Les quatre pays phares de l'Europe Centrale représentent un marché potentiel de 65 millions de consommateurs. La Pologne a pris de l'avance sur ses voisines même si la République Tchèque rattrape son retard. Logisticiens, distributeurs et opérateurs immobiliers ont investi en masse ces nouveaux territoires. Ces performances ne doivent pas faire oublier que ces pays sont encore confrontés à de nombreux écueils tels que l'insuffisance des infrastructures routières, la corruption qui se traduit souvent par le report de certains projets de construction ou encore le sous-dimensionnement des entrepôts. Autant de défaillances auxquelles les grands distributeurs tentent de pallier en développant eux-mêmes, sur place, leurs propres plateformes logistiques.

N'oublions cependant pas que la logistique de distribution ne peut se détacher des bassins de consommation. En conséquence, l'ouverture à l'Est ne semble pas remettre en question les implantations en France.

Afilog devient partenaire de l'Ineris

L'Ineris réalise depuis août 2001 un programme de recherche dont le but est de faire progresser les connaissances des phénomènes régissant les grands incendies, en particulier les feux d'entrepôts.

Désireux de participer de manière pragmatique aux évolutions réglementaires, Afilog et ses membres ont assuré la totalité du financement de la campagne d'essais à moyenne échelle.

Avec les objectifs suivants : comprendre les différents modes de propagation et les facteurs influençant cette propagation, développer et maîtriser des outils de modélisation fiables des flux thermiques, et facilitant la réalisation d'études réglementaires pour fixer Z1 et Z2.

► Les rendez-vous d'Afilog

Le site internet www.afilog.org est opérationnel.

Pour mieux nous connaître, être informés des prochains événements, télécharger l'essentiel de nos travaux, n'hésitez plus, visitez-le !

► Pour tout renseignement

Caroline Ceccaldi, tel. 01 56 59 16 80,
fax. 01 56 59 16 81
e-mail : caroline.ceccaldi@afilog.org

Directeur de la publication : François Brière

Journaliste : Sandra Roumi

Rédaction : Caroline Ceccaldi

Conception réalisation : Blue up

Adresse : AFILOG

10 rue du Colisée 75008 Paris

www.afilog.org

Objectif LOGISTIQUE

La lettre d'information d'Afilog - N°5 Décembre 2004



Deux ans d'efforts... et le livre jaillit !

Fruit d'une concertation intense entre les adhérents d'AFILOG et certains experts amis, « En toute

logistique » vient d'être édité par les Editions Jacob Duvernet.

Essai sur la logistique, ce livre explore l'histoire, explicite les évolutions récentes de la logistique, décrit ses acteurs, ses sites et ses décors, pour mettre en exergue l'approche environnementale, avec comme objectif le développement durable.

Ce livre est d'abord dédié aux publics d'AFILOG : responsables politiques et Administration – centrale ou déconcentrée – afin de leur apporter les réponses aux interrogations que peuvent se poser tous les publics auxquels ils sont confrontés.

Ce livre se veut aussi ouvrage de vulgarisation à l'attention des étudiants qui s'initient aux métiers de la logistique. Découvrez-le !

François Brière,
Président d'Afilog

► Frédéric Larroumets (Gefco) "afilog, force de propositions"

Membre d'Afilog depuis fin 2003 et acteur majeur sur la scène logistique, Gefco revient sur les raisons de la participation d'un prestataire logistique à l'association.

• Objectif Logistique : que vous apporte l'adhésion à Afilog ?

Frédéric Larroumets : Gefco a été sensible à la forte représentativité d'Afilog auprès de l'administration ainsi qu'à la qualité des acteurs et des groupes de travail qui la composent. Nous participons d'ailleurs activement à l'un d'entre eux, consacré à la prévention des risques. Et nous avons déjà obtenu des résultats avec notamment la publication du Guide Pratique D9A sur la rétention des eaux d'incendie. En adhérant à Afilog, Gefco souhaite être un acteur des changements et des réflexions qui animent le monde de la logistique ».

• Objectif Logistique : quelles sont, en particulier, les préoccupations d'un logisticien tel que Gefco ?

Frédéric Larroumets : Nous sommes attentifs aux évolutions réglementaires en matière d'installations classées et aux comparaisons entre les législations 1510, 2662 et 2663. Nous, logisticiens, sommes aussi particulièrement vigilants sur les questions liées à l'environnement. Plus généralement, la profession a beaucoup évolué en terme d'image. Et cela se retrouve en termes d'entrepôts. Il faut le faire savoir. Pour résumer, en tant que logisticien, Gefco se sent préoccupé, veut être au courant et moteur des grands enjeux de la logistique ».

► Les conseils en immobilier d'entreprises ont la parole...

Pourquoi avez-vous choisi d'adhérer à Afilog ? Telle est la question que nous avons posée aux quatre commercialisateurs aujourd'hui membres de l'association. Réponses...

Didier Terrier (DTZ Jean Thouard) :

« A la fois pour être aux côtés des acteurs du développement de la logistique en France et pour parfaire nos connaissances ».

Philippe Bringand (Jones Lang Lasalle) :

« Afilog, institution jeune mais pour autant significative, représente un relais important en France auprès des pouvoirs publics. Dans le cadre de notre mission d'accompagnement de nos clients investisseurs sur le marché de la logistique, nous nous devons d'en faire partie ».

Lionel Le Vexier (Entrepotonline) :

« Il nous paraît essentiel d'apporter une valeur ajoutée à nos clients utilisateurs. Être informé de tous les problèmes réglementaires et sensibiliser les collectivités locales à l'apport

de la logistique, notamment sur le plan économique, ont aussi motivé notre adhésion à Afilog ».

Guy Poulain (Atis Real Auguste-Thouard) :

« Afilog nous apporte, par la représentativité de ses membres, une connaissance approfondie des demandes des logisticiens et des chargeurs. Elle mène également un gros travail en matière de lobbying auprès des pouvoirs publics et pèse, en amont, sur les décisions administratives ».

Serge Maginel (CBRE Bourdais) :

« Nous avons choisi Afilog pour son approche pragmatique : faire valider des points techniques pour faire avancer la réglementation. C'est aussi un très bon observatoire des attentes croisées des acteurs ».

Logistique et assurance : un mariage difficile... mais nécessaire

L'assurabilité des plates-formes logistiques, thème de la dernière table-ronde organisée par Afilog, est un sujet majeur pour les exploitants et les propriétaires, donc les investisseurs. Le succès de cette manifestation a été à la hauteur de l'intérêt...

Un constat paradoxal

Contrairement aux idées reçues, logistique et assurance font, aujourd'hui en France, bon ménage. En effet, selon les chiffres de la Fedimag, la sinistralité sur le parc français d'entrepôts (qu'il soit ancien, récent, sprinklé ou non) s'élève à 0,5 % au cours des années 2000-2002. De son côté, la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) affine encore ce chiffre en annonçant une fiabilité de 97 % du système de protection par sprinkleurs. Mieux : pas un sinistre n'a été, au cours de la dernière décennie, enregistré en France pour des entrepôts équipés de ce type d'installations.

Pourtant, les assureurs font montre, depuis quelques années, d'une méfiance accrue vis-à-vis de l'entrepôt. Les nombreux participants à la table ronde d'Afilog ont clairement mis en évidence un durcissement des conditions d'instruction des dossiers par les assureurs et ce, sans concertation avec les usagers ni référence explicite à l'évolution de la sinistralité effectivement observée, ainsi qu'un retrait pur et simple de certaines compagnies de ce marché. Un constat en totale contradiction avec un profond mouvement réglementaire et référentiel concourant à une considérable amélioration de la maîtrise des risques dont l'analyse incombe clairement à l'exploitant.



Les propositions d'Afilog

Pour améliorer cette situation paradoxale, Afilog se propose d'agir sur plusieurs points. Sur le plan réglementaire, elle propose de clarifier la portée et les limites de l'attestation de mise en service stipulée dans l'arrêté du 5 août 2002 sur le plan technique. Elle veut promouvoir les solutions explorées par sa commission « prévention des risques », notamment sur l'utilisation des cours de manœuvre poids-lourds comme bassins de rétention. Le « règlement intérieur » en cours d'élaboration pourrait également servir de support à un arrêté préfectoral stipulant clairement les responsabilités incombant aux deux parties : propriétaire / exploitant.

Sur le plan technique, la campagne d'essais du CNPP menée avec le SNCP* et Afilog sur l'efficacité des sprinklers ESFR dans le cadre d'un incendie d'un stock de pneumatiques devrait également apporter sa pierre à l'édifice. Afilog propose, enfin de renforcer les relations entre exploitants de plates-formes logistiques et assureurs. Il y a urgence à mettre en place une instance de concertation avec la FFSA afin de faciliter l'élaboration d'une grille d'appréciation de la maîtrise des risques par les assureurs.

* Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères

Objectif g

LOGISTIQUE



Quels documents pour assurer une plate-forme logistique ?

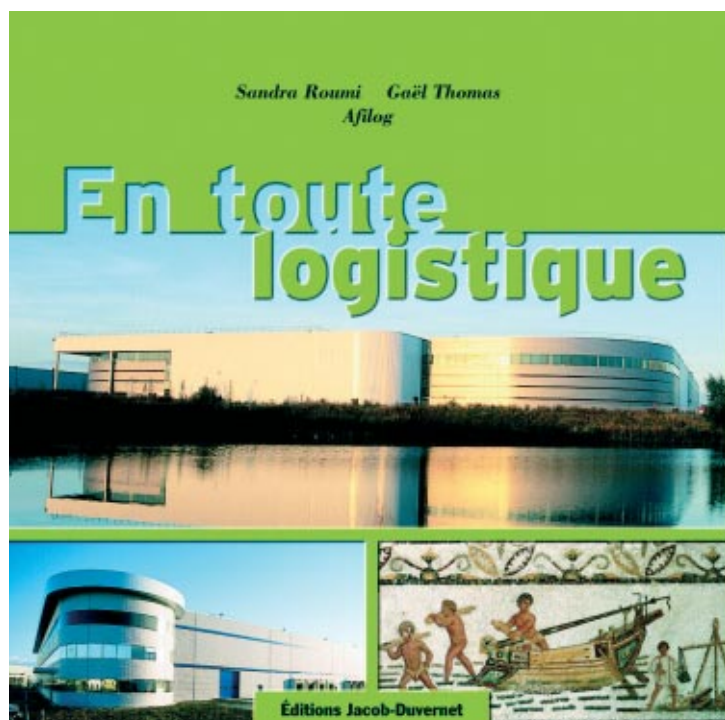
Pour apprécier la maîtrise des risques assurables (biens, RC, environnement), plusieurs documents élaborés dans le cadre des deux procédures administratives (permis de construire et autorisations d'exploiter) sont indispensables :

- le rapport final de l'organisme de contrôle au titre de la mission « solidité » ;
- le dossier d'étude de dangers du dossier d'autorisation d'exploiter ICPE ;
- l'analyse, au cas par cas, des spécificités du risque en particulier pour l'équipement sprinkler, l'appréciation des dispositions préventives et la production de certificats de conformité aux référentiels des assureurs.



« EN TOUTE LOGISTIQUE » LE LIVRE D'AFILOG

Trois ans après sa création, Afilog franchit une nouvelle étape dans son développement avec la parution courant décembre 2004 d'un ouvrage de référence sur la logistique intitulé « En toute logistique ». Destiné aux élus et au grand public – c'est une première -, ce livre novateur se pose clairement comme un ouvrage de vulgarisation et non comme un guide de plus réservé à quelques initiés triés sur le volet. Son ambition est simple : démontrer, de façon ludique et documentée, en quoi la logistique s'inscrit dans un cycle vertueux. Entrez dans la fabuleuse aventure de la logistique...



« Mal nécessaire pour les uns, opportunité de création de richesse et d'emplois pour les autres, la logistique doit avant tout être comprise comme une composante majeure de l'activité économique » : voilà comment François Brière, président d'Afilog, résume la logistique. C'est tout le message que l'ouvrage « En toute logistique » veut faire passer. Mieux. On peut même dire que la logistique est le corollaire de toute fonction économique. Elle est donc naturellement une activité très ancienne. De la logistique, on en trouve des traces jusque dans...l'Antiquité. C'est d'ailleurs le parti pris de ce livre qui consacre une part importante à l'histoire. Produit de la civilisation des villes, la logistique s'inscrit dans l'histoire, comme en témoignent les exemples retenus, abondamment illustrés : la Rome antique, les foires de Champagne, le colbertisme, la campagne d'Egypte et les docks de Londres au 19^{ème} siècle. A chaque époque, sa logistique, ses acteurs et ses techniques. Une logistique efficiente, à la hauteur des besoins, et des capacités techniques du moment.

Saviez-vous comment Bonaparte a réussi à défaire, de l'autre côté de la Méditerranée, les armées de la perfide Albion ? Ou comment s'organisait le ravitaillement d'une ville comme Rome de près d'un



million d'habitants au premier siècle de notre ère ? Au-delà du recours à l'histoire, cet ouvrage plonge au cœur de la logistique contemporaine en passant en revue, de façon didactique et abordable, son évolution, ses acteurs et ses métiers, ses sites, sa scène et ses décors. A l'aide d'exemples judicieusement choisis, « En toute Logistique » illustre la formidable mutation traversée par cette filière d'avenir, aborde les évolutions architecturales et réglementaires rencontrées et s'interroge sur les implantations logistiques d'aujourd'hui et de demain. Car, déjà, de nouveaux défis se font jour pour la logistique, au premier rang desquels le développement durable. Loin de s'imposer à notre quotidien, la logistique tend à se faire de plus en plus discrète, respectueuse de l'environnement, recourant aux techniques les plus modernes en matière d'économie d'énergie... Demain ne se conçoit pas sans : c'est ce qu'Afilog a voulu démontrer dans cet ouvrage qui fera date.

“

La logistique, jusqu'aux années 1970, se réduisait à la gestion des transports de marchandises et des bâtiments permettant de les entreposer. Depuis, ses missions se sont considérablement élargies. Aux flux physiques se sont ajoutés les flux d'informations associés. La fonction logistique des entreprises comprend désormais la conception de l'architecture des réseaux dévolus à la circulation des produits et gère l'ensemble de la chaîne logistique, de l'approvisionnement à la distribution des produits chez le client, jusqu'au suivi des retours. (Page 75)

La logistique est devenue un argument commercial. La multiplication des services logistiques concourt certes au renforcement de la qualité des produits, mais elle répond avant tout à une volonté de conserver ou de capter les clients. L'avantage logistique peut se mesurer en termes de confort (on vous décharge de certaines tâches, comme la livraison à domicile), de performance (un produit personnalisé est disponible quasi immédiatement), de résultats financiers (une bonne rationalisation des flux entraîne une baisse des frais) ou encore de sécurité (l'entreprise offre au client la possibilité de bénéficier d'un service après-vente). Tous ces services sont autant d'arguments commerciaux pour le vendeur face à son client. (Page 93)

”